

## COMPTE-RENDU de la réunion du CCAS du 8 avril 2024

**Date de convocation et d'affichage : 02/04/2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le 8 avril à 19 heures 30, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

**Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – WOZNIAK Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – AUROUX François – ROBERT Danielle – TRAINEAU Marie-France – ROBIN Christelle – DUBAR Annie – LANGA Daniel – SALATA Philippe – FAURE Jacqueline – PAYEN Pascal – CHIODI Colette – VEY-FARCE Cathy – BERBEL Laura.**

**Excusés : Néant.**

**Absents : JUVENON Marie-Hélène.**

**Procuration : Néant.**

**ROBIN Christelle a été élue secrétaire de séance.**

### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte rendu de la séance précédente.
- Election du vice-président du CCAS suite à l'élection des nouveaux membres.
- Délégation de fonction et de signature au vice-président du CCAS.
- Nomination des membres du CCAS suites aux démissions.
- Approbation du compte de gestion 2023 – CCAS M14.
- Approbation du compte administratif 2023 – CCAS M14.
- Affectation du résultat 2023 – CCAS M14.
- Approbation du budget primitif 2024 – CCAS M57.
- Convention ANCV pour le voyage des seniors 2024.
- Choix du transporteur pour le voyage senior.
- Attribution d'une aide exceptionnelle.
- Questions diverses

### **➤ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Lecture du compte-rendu est faite par M. Fabrice LARUE

Pas de remarques supplémentaires.

**Approuvé à la majorité (3 abstentions : SALATA Philippe, PAYEN Pascal, FAURE Jacqueline)**

### **➤ ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CCAS SUITE A L'ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le Président du CCAS propose la candidature de madame Christelle ROBIN au poste de vice-président du CCAS.

Pas d'autres candidats.

Un vote à main levée est effectué et Madame Christelle ROBIN est élue à l'unanimité.

**Voté à l'unanimité**

➤ **DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE AU VICE-PRESIDENT DU CCAS**

Un arrêté du Président a été pris suite à l'élection de Madame Christelle ROBIN comme vice-présidente du CCAS.

➤ **NOMINATION DES MEMBRES DU CCAS SUITES AUX DEMISSIONS**

Suite à la démission de Madame Géraldine CAMU et de Monsieur Éric TEUFERT, il est proposé de nommer Madame Jacqueline FAURE et Monsieur Pascal PAYEN. Un arrêté du Président a été pris en ce sens.

➤ **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – CCAS M14**

Présentation du compte de gestion 2023 du CCAS. Le Président sort de la salle pour le vote.

**Voté à l'unanimité**

➤ **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – CCAS M14**

Présentation du compte administratif 2023 du CCAS :

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES	Prévu	1 132.68 €
	Réalisé	0.00 €
	Restes à réaliser	0.00 €
RECETTES	Prévu	1 132.68 €
	Réalisé	1 132.68 €
	Restes à réaliser	0.00 €

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	Prévu	66 910.00 €
	Réalisé	58 346.66 €
	Restes à réaliser	0.00 €
RECETTES	Prévu	66 910.00 €
	Réalisé	61 551.30 €
	Restes à réaliser	0.00 €

**RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

INVESTISSEMENT	1 132.68 €
FONCTIONNEMENT	3 204.64 €
RESULTAT GLOBAL	4 337.32 €

Le Président sort de la salle pour le vote.

**Voté à l'unanimité**

➤ **AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – CCAS M14**

Présentation de l'affectation du résultat 2023 du CCAS. Le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	521.37 €
- Un excédent reporté de :	2 683.27 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 204.64 €
- Un excédent d'investissement de :	1 132.68 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un excédent de financement de :	1 132.68 €
Soit un excédent de financement de :	962.50 €

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 en excédent :	3 204.64 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	3 204.64 €
Résultat d'investissement reporté (001) en excédent :	1 132.68 €

**Voté à l'unanimité**

*Auteur de l'acte : Fabrice LARUE – Président*

➤ **APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – CCAS M57**

Les propositions budgétaires pour le CCAS 2024 sont constituées notamment :

Dépenses de fonctionnement : Portage de repas, voyage, colis, repas, aide exceptionnelle et remboursements.

Recettes de fonctionnement : Concessions cimetières, portage de repas, jardins familiaux, voyage, repas, subvention du budget principal, subvention de la CARSAT.

Dépenses d'investissement : Equipement divers.

Recettes d'investissement : Excédent d'investissement reporté.

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>	<b>1 132.68 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>1 132.68 €</b>
21	1 132.68 €	001	1 132.68 €
Ordre	0.00 €	Ordre	0.00 €

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>	<b>74 998.00 €</b>	<b>RECETTES</b>	<b>74 998.00 €</b>
011	71 818.00 €	70	66 340.00 €
65	3 000.00 €	74	5 213.36 €
67	100.00 €	77	240.00 €
68	80.00 €	002	3 204.64 €
Ordre	0.00 €	Ordre	0.00 €

**Voté à l'unanimité**

➤ **CONVENTION ANCV POUR LE VOYAGE DES SENIORS 2024**

Le voyage est prévu du 29/06/2024 au 06/07/2024 à Céreste-en-Lubéron dans les Alpes de Haute Provence, pour l'instant 32 personnes sont inscrites.

**Voté à l'unanimité**

➤ **CHOIX DU TRANSPORTEUR POUR LE VOYAGE SENIOR**

5 transporteurs ont été sollicités pour un voyage de Clérieux à Céreste-en-Lubéron dans les Alpes de Haute Provence dont les réponses et propositions sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<b>TRANSPORTEUR</b>	<b>EXCURSIONS INCLUES</b>
BERTOLAMI	5 650 €
CHABANNES	5 900 €
SRADDA	Non intéressé
GINHOUX	Complet
RAPID'BLEUS	5 600 €

La société Rapid'Bleus propose l'offre la moins-disante, il est proposé de retenir cette offre. Le prix des kilomètres supplémentaires est également inférieur.

**Voté à l'unanimité**

➤ **ATTRIBUTION D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE**

Proposition repoussée en attente de réception de documents de la part de la personne concernée.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

François AUROUX demande comment ça se passe ne cas d'annulation du voyage ? Cathy VEY-FARCE répond que l'assurance ne rembourse pas à 100%.

Précision est faite également que le paiement en chèques vacances n'est pas possible.

Laura BERBEL propose de relancer un groupe de travail comprenant : Jean-Marie WOZNIAK, Marie-France TRAINEAU, Laura BERBEL, François AUROUX et Pascal PAYEN pour travailler sur la communication du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

**Le Président**  
**Fabrice LARUE**



**La secrétaire de séance**  
**Christelle ROBIN**

*Robin*